

Procès verbal du Conseil d'école

Conseil d'école n°1

Date : 17/10/2017

Durée : 2H

Participants

Représentants des parents d'élèves :

- Mme DE LA GRANGE , titulaire
- Mme JACONO titulaire
- Mme LECUYER titulaire excusé
- Mme ARNOULD suppléante
- Mme CORRE suppléante excusée
- Mme JULIEN suppléante excusée

Enseignants

- Mme MONNIN
 - Mme PLATEL
 - Mme CHARRAULT
- Membre de droit : M BOISSIERE , IEN Orsay

Représentants de la mairie :

- M. HILLION, Maire de Vauhallan
- Mme GARCIA Conseillère municipale adjointe , en charge des affaires scolaires

Président de la séance : Mme MONNIN, directrice

Ordre du jour :

1. La structure de l'école et organisation générale

Présentation des nouvelles enseignantes au maire

L'ouverture de classe a amélioré les conditions d'enseignement.

La 3^e classe n'est pas acquise pour la rentrée prochaine : il y aura comptage à la rentrée. Il y a donc nécessité d'ouvrir les inscriptions des futures petites sections aussi tôt que l'an dernier et de communiquer sur le sujet pour pouvoir pérenniser cette troisième classe.

L'école comporte 3 classes : PS-MS (11/11) avec Mme Charrault Audrey, PS-GS (15/6) avec Mme Platel Dorine, MS-GS(13/9) avec Mme Monnin Céline.

L'effectif est de 65 élèves.

La répartition a été décidée en conseil des maîtres en juin, en août et en septembre. La répartition à double niveau a été choisie pour favoriser un travail d'équipe, pour responsabiliser les grands et par nécessité en raison d'un faible effectif des GS (15). Le réajustement opéré en septembre a pris en compte toutes les particularités des élèves (en particulier des PS...) et les parents ont été entendus.

Les ATSEM ont été attribuées aux classes de Petits en fonction d'impératifs (passage aux toilettes, manque d'autonomie). Il y a 2 postes à plein temps

- Celui de Mme Nadège HOTTOT à plein temps sur une classe
- Celui partagé entre Mesdames Florence COLLOMBAT et Aurore TROUBAN

Pour la classe des Moyens – Grands de Mme Monnin, une demande d'un demi-poste d'ATSEM a été effectuée auprès de la mairie dès septembre. Celle-ci est en cours. Monsieur le maire voyant la nécessité accorde pour une période donnée un demi-poste d'ATSEM en plus à partir de novembre.

2. Le règlement intérieur

Le règlement a été lu et voté à l'unanimité.

C'est le même règlement intérieur que l'an passé. Une nouvelle psychologue scolaire a été nommée Madame Joumana Mouallem.

3. La sécurité

La cour :

- Des travaux sont prévus pour consolider la barrière en fond de la cour par la mairie aux vacances. La barrière va être scellée.
- Jeux : Pas de structure de jeu souhaitée par l'équipe enseignante comme par la mairie car la cour est trop petite et risque pour les enfants (précédente structure, accidents). Des marquages au sol de jeux (marelles, escargot des lettres) permettent aux enfants de jouer. Les vélos sont sortis deux fois dans la semaine (mardi et jeudi selon météo). Des échasses sont proposées aux élèves. Le bac à sable sera proposé selon la météo lundi et vendredi.
- Récréation 30 min en maternelle comprenant habillage et déshabillage selon les règles de l'éducation nationale ; 9h 30 – 10 h 00 pour les MS GS / 10 h 00 – 10 h 30 pour les PS-MS et pour les PS-GS ; Cette récréation décalée a été instaurée en raison d'incidents dans la cour avec un enfant qui poussait beaucoup les autres. Certains PS en avaient peur. Ce dispositif décidé en conseil des maîtres pour la sécurité de tous sera modifié en fonction de l'évolution de cet enfant. Les élèves de la classe de MS -GS côtoient les autres élèves de l'école à la récréation de l'après-midi et sur le temps périscolaire

(pendant 1h de récréation à la pause méridienne).

- un abri (une toile ou autre) serait souhaité dans la cour, lors des fortes chaleurs.

PPMS et incendie : Les exercices sécurité incendie et de mise en sécurité (confinement et intrusion) sont obligatoires et ont lieu 1 fois par trimestre. Un gendarme est présent dans la mesure du possible pour nous conseiller lors des exercices de mise en sécurité et la mairie nous aide à organiser les exercices d'incendie. Un exercice d'intrusion est prévu demain mercredi 18 octobre. Un nouveau PPMS incluant le volet intrusion a été rédigé sera transmis à la mairie d'ici novembre.

Vigipirate : Nous remercions les parents pour leur respect de ne pas rentrer dans l'école. Les parents de PS sont rentrés le premier mois en raison d'une demande de la directrice à l'inspecteur.

4. Le projet d'École 2015 – 2019

Le projet d'école est notre feuille de route pédagogique.

Les besoins identifiés en 2015 étaient :

A) Apprendre à vivre ensemble : établir, respecter des règles, coopérer, partager pour apprendre

Les actions menées cette année dans ce domaine seront : projets jeux de société dans chaque classe, Animation construction qui a eu lieu aujourd'hui (construire une ville à plusieurs groupes par niveau et à plusieurs classes), projet musique : animer en image et chanson un conte qui sera présenté en spectacle le vendredi 1^{er} juin, participation aux défis mathématiques en mars (résoudre des énigmes à plusieurs), Participation à une proposition académique *On en copie pas mais...* : L'école ira visiter le musée de sculptures de Versailles et chaque classe va construire une sculpture d'un mètre qui sera présentée dans différents lieux culturels de l'académie.

Nous organisons une fois par semaine une chorale qui réunit toutes les classes quand Foucaut Du Merle n'intervient pas.

B) Donner du sens aux apprentissages en établissant une continuité et une harmonisation des pratiques professionnelles entre maternelle et élémentaire
Les actions menées en ce sens seront les visites du mois de juin en classe de CP pour les GS, des échanges de poésie à la salle polyvalente, des invitations

de CP à venir voir nos sculptures ou à participer aux spectacles de fin d'année (père Noël...)

Les CM2 viendront lire des albums sur Noël une fois par semaine à partir de fin novembre.

Les GS participeront au cross du mercredi 16 mai 2018.

C) Enrichir son vocabulaire et améliorer sa syntaxe

Les projets sculpture, musique et chorale participent à cet enrichissement.

Nous avons établi sur trois ans une programmation de contes traditionnels afin que chaque élève ait un patrimoine commun de contes. Anne Wallez viendra conter une fois par mois environ.

D) Sensibiliser les élèves au développement durable

Nous souhaitons au-moins établir la partie diagnostique du processus de label éco école.

Nous emmènerons les élèves au jardin une fois par semaine sur le créneau motricité surtout à partir de mars et un peu en novembre selon la météo.

Mme Nogueira nous a proposé d'intervenir un peu en tant qu'ingénieur agronome et les services techniques nous achètent le matériel, nous conseillent et nous préparent le terrain.

Nous allons accueillir des élevages d'insectes également aux 2^e et 3^e trimestres.

5. Les actions pédagogiques (partenariats, sorties)

Avec la mairie :

Sylvie Nusser accueille les classes tous les 15 jours pour lire et emprunter des livres.

Les PS et les MS bénéficieront cette année de lecture de Kamishibaï et de raconte-tapis. Les GS participeront au prix des lecteurs *les petits loups du livre* en mars, proposition départementale selon le choix des livres. Jeudi matin 10 h 30 – 11 h 30 classes de Mme Charrault et de Mme Platel et mardi après-midi 15 h – 15 h 30 classe de Mme Monnin

Foucaut Du Merle interviendra le mercredi en salle de musique à partir de novembre et prendra chaque classe séparément.

Nous participerons aux chalandises organisées par la mairie si nous avons le soutien actif des parents pour vendre les objets fabriqués par les élèves en

novembre.

Nous accueillerons le Père Noël le jeudi 21 décembre après-midi. Cela doit resté un temps scolaire festif et une surprise pour les enfants.

Nous préparerons des mobiles pour le repas des aînés en janvier.

Nous organisons une soirée Jeu de société le vendredi 24 novembre à 16 h 30 et probablement une soirée conte au premier trimestre 2018. A ces deux manifestations, nous souhaitons associer la crèche et la bibliothèque. La fin d'après-midi Jeux de société sera proposée aux enfants de l'accueil de loisirs.

Un projet *Le livre dans tous les états* sera proposé aux élèves de MS et GS avec le concours de Roselyne Meunier à partir de janvier pour faire vivre la bibliothèque de l'école.

Madame De la Grange interviendra pour quelques ateliers scientifiques.

6. La coopérative scolaire

Le bilan financier est en cours et sera visé par les parents d'élèves élus.

Fait à : Vauhallan Le 6 novembre 2017	<i>Le secrétaire de séance</i> DORINE PLATEL	<i>Le présidente du conseil d'école</i> CELINE MONN
--	---	--